



Violences conjugales : état des pratiques et du droit

Objectifs de la formation

Comprendre les besoins et attentes des victimes de violences conjugales, les accompagner au mieux dans un parcours complexe et expliquer les réponses juridiques tant au pénal qu'au civil.

Public

Toute personne ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes.

Prérequis

Connaître les conséquences de l'infraction sur une victime.

Contenu

- Présentation de la politique de lutte contre les violences conjugales et la plus-value des associations d'aide aux victimes dans cette prise en charge
- Le processus de violence
- Les conséquences des violences conjugales sur les victimes et l'accompagnement proposé
- Les réponses judiciaires
- La prise en charge des auteurs de violences conjugales

15 stagiaires maximum

Durée en heures

2 jours = 12heures

Date et lieu

Paris

3 et 4 octobre 2019

Formation animée par :

Laurence Lavancier-Markovic -psychologue clinicienne Paris

Anne Decung - juriste et directrice de l'ADAVEM JP40 (France Victimes 40)

Sophie Behanzin -avocate Paris

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, études de cas, analyse de pratiques.

Coût

- Adhérents France Victimes : 100 €
- Partenaires : 150 €
- Tarif autre public : 250 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes

Remise d'une attestation individuelle de formation.

